



## *ENSEMBLE CONSTRUISONS LA COMMUNAUTÉ*

---

### **PROJET IMMOBILIER DE LA PAROISSE ST-PIE X**

Nous voudrions vous communiquer les dernières informations concernant notre projet immobilier depuis que l'autorisation de construire est entrée en force en septembre 2022.

#### **Petit rappel historique :**

Depuis quelques années le Conseil de paroisse à St-Pie X évaluait les conditions d'utilisation de ses locaux et constatait des difficultés quant à leur maintenance, financement et adéquation relative aux besoins réels actuels. On peut résumer ces points comme suit :

1. La cure et l'église nécessitent d'effectuer des travaux importants et la paroisse ne compte pas avec les fonds nécessaires à son financement.
2. Les ressources financières traditionnelles de la paroisse comme les dons et les quêtes devenant de plus en plus limitées, la recherche d'autres sources de revenus permettant de faire face aux frais de fonctionnement était devenue impérative.
3. Les grands volumes des bâtiments ne sont plus adaptés à la fréquentation des offices dans le cas de l'église, ni aux autres activités concernant les locaux de la cure. Dans les deux cas par exemple, les volumes à chauffer pendant l'hiver sont extrêmement élevés ainsi que les coûts.

A la lumière de ces éléments, une réflexion globale sur le devenir pastoral et financier de la paroisse s'imposait.

Du côté pastoral, il est identifié qu'une église modulable, de dimension modeste pour les célébrations de semaine et du week-end, extensible pour les grands moments de l'année liturgique, Pâques et Noël, serait souhaitable. Du côté financier, devant penser non seulement à la situation actuelle mais aussi au financement pour les années futures, il est apparu que la construction d'un immeuble de logements pourrait répondre aux attentes.

Les études réalisées ont montré que la seule variante remplissant toutes les conditions ci-dessus, était celle qui passait par la démolition / reconstruction de l'église et la réalisation d'un immeuble de près de 75 logements.

Compte tenu de la complexité du tel chantier et du temps nécessaire pour le mener à bien, la paroisse a confié cette réalisation à l'Eglise catholique romaine – Genève (ECR).

Dans un premier temps, le Conseil de paroisse avait mandaté sans frais, trois bureaux d'architecture pour identifier et chiffrer les travaux de réfection de la grande salle. L'un des bureaux a renoncé, un autre a fait une proposition de rénovation partielle de l'ordre du million de francs, et le troisième a suggéré de construire un immeuble sur le terrain côté Avenue de Crozet, le rendement de cet immeuble devant permettre de financer progressivement les travaux de réfection. Le Conseil a approché l'ECR pour avoir son avis sur un tel immeuble, voire sur un immeuble à construire sur toute la parcelle. Devant l'ampleur de cette démarche, l'ECR s'est proposé de prendre en charge des nouvelles études plus approfondies. Ceci impliquerait la démolition de toutes les constructions actuelles. Le financement serait assumé par l'ECR, pour autant que la Paroisse St Pie X soit d'accord de lui faire don du terrain.

En effet, de nouvelles réglementations bancaires ne permettaient plus d'établir un droit de superficie au nom de la paroisse. Par conséquent, l'ECR devait devenir propriétaire du terrain pour que celui-ci soit considéré comme fonds propres d'un crédit hypothécaire.

En contrepartie de cette cession de terrain, l'ECR mettra à disposition des paroissiens de St-Pie X les locaux nécessaires, sans frais, avec une soulte à définir pour financer les activités paroissiales.

L'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 31 janvier 2017 avait accepté à la quasi-unanimité moins 4 abstentions de faire don à l'ECR de la parcelle de la paroisse, No 2066, commune de Vernier, aux conditions suivantes :

- Le don garanti ne sera effectif que lorsque l'autorisation de construire sera en force.
- Les charges pour l'ECR liées au don sont :
  - Réaliser un centre de paroisse (église et salles de réunion), au profit de la paroisse Pie-X, en accord avec le Conseil de paroisse et les instances pastorales de la paroisse, en lieu et place de l'église et centre de paroisse actuel ;
  - Soutenir financièrement la paroisse par une somme annuelle selon des modalités à définir.

## Le projet :



Le projet retenu suite à une mise en concurrence d'idées de plusieurs bureaux d'architecte, est constitué de deux parties : la partie centre de paroisse, organisée autour d'un cloître et la partie immeuble de logements.

La partie centre de paroisse comprend une église d'environ 150 places, une salle polyvalente, avec cuisine, de 120m<sup>2</sup>, qui peut servir d'extension à l'église, des salles de catéchiste, un secrétariat et deux bureaux. Toutes ces surfaces sont organisées autour d'un cloître à ciel ouvert. Le clocher a été conservé afin de rendre visible ce lieu. Il se situe côté carrefour du Bouchet.

La partie logements est composée de près de 75 logements, à la fois de logements subventionnés que des logements libres.

Le rendement de cet immeuble permet de dégager à terme des liquidités pour le financement du budget de la paroisse et comme participation au budget de l'ECR pour la prise en charge des salaires des prêtres et agents pastoraux.

Il s'agit d'une occasion d'établir un nouveau partenariat entre la paroisse et l'ECR mais aussi entre la paroisse et les paroissiens, futurs utilisateurs, qui se verront remettre une église et un centre de paroisse neuf au service de la Pastorale et adapté à l'usage et évolutions futures.

Après avoir passé à travers divers obstacles : attendre l'accord définitif de la Commission de Monuments et Sites, qui a pris son temps à se prononcer, une initiative contre le projet lancée courant 2022 et qui avait donné lieu à une audition auprès de la Commission du Grand Conseil, l'Etat de Genève a finalement donné les autorisations de démolition et construction du nouveau site. Nous devrions pouvoir commencer les travaux en mai 2023 pour une remise de locaux prévue au cours du dernier trimestre 2025. Pendant cette période, une solution transitoire pour les célébrations et les activités de la paroisse, est en train d'être élaborée. Elle fera l'objet d'une information complémentaire dès que la situation sera fixée de manière définitive avec les différentes paroisses de l'UP ainsi que d'autres acteurs de la Ville de Vernier.

En attendant nous pouvons déjà vous annoncer que **le samedi 25 mars 2023**, fête de l'Annonciation, notre paroisse organise une journée destinée à revivre ensemble des moments clés vécus dans l'église et locaux actuels. Les différentes animations prévues pour cette occasion débuteront **dès 11h00 et se termineront vers à 19h00** Vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date car vous êtes cordialement invités nous rejoindre pour cette célébration.

Conseil de paroisse St. Pie X

Philippe Thalmeyr

Eglise catholique romaine Genève

Dominique Pittet



**Paroisse catholique St-Pie X, -2, ch. Coin-de-Terre – 1219 Châtelaine**

Secrétariat : LU-MA 8h-11h30 et JE-VE 13h30-18h

Téléphone 022/796.99.54

Messagerie [paroissepiex@bluewin.ch](mailto:paroissepiex@bluewin.ch)